



La lettre des Timouns

2 à 3 fois par an, des nouvelles de là-bas en Haïti :
des tranches de vie, des histoires, pour mieux comprendre
ce que nous y entreprenons grâce à vous depuis 1995.

L'EDITO DU 28 AOÛT 2018

Ne jamais lâcher, continuer à porter l'avenir des enfants dans deux écoles... à la veille de la rentrée scolaire 2018-2019, notre mot d'ordre est MO-BI-LI-SER toutes les énergies, celles de nos donateurs futurs et existants, celles de nos partenaires...

Mille mercis d'ailleurs à tous les acteurs des animations déployées (exposition de photos, fête d'école, forum des associations, paëlla...).

Pour suivre de plus près nos actions ici et là, n'hésitez pas à consulter la page ouverte sur facebook, associez vos proches... Les réseaux sociaux sont en effet précieux pour élargir le réseau de solidarité autour des enfants. Bonne nouvelle de l'été (voir au dos) : l'école Demontreuil a été retenue dans le cadre d'un projet de modernisation qui prévoit l'installation de panneaux solaires. Les dossiers sont en cours de finalisation.

A bientôt...

Siège social :

13 rue de l'Épinette
59491 Villeneuve d'Ascq
☎ 33 (0) 06 60 89 80 05

Président de l'association :

Francis Ghélarci,
Chemin des Faysses
84750 VIENS

timounhaiti.sud@orange.fr

☎ 0 611 812 825

contact@timounhaiti.org /
www.timounhaiti.org

don en ligne via hello asso

NOUVEAU

Suivez-nous sur 



RENTRÉE 2018 : L'HEURE DES PRÉPARATIFS...

Au moins 235 élèves inscrits à ce jour dans l'école Demontreuil près de Jacmel, plus de 180 à l'école Marie-Soleil à Port-au-Prince (ces chiffres peuvent encore évoluer)... oui, la rentrée est l'objet de toutes les attentions ! La distribution du tissu nécessaire à la confection des uniformes est une étape importante. Tout est prêt ou presque pour la rentrée qui se fera, comme chez nous, le 3 septembre.

Le 23 juin dernier, pour clôturer de façon festive l'année scolaire, l'école Marie-Soleil a tenu à remercier officiellement Timoun d'Haïti pour son soutien depuis de nombreuses années, à l'occasion de la présence de Francis Ghélarci, président de l'association. Belle reconnaissance qui nous va droit au cœur et nous conforte sur les bénéfices du travail accompli...

En juin il a fait très chaud et, le soir, les quelques gros orages ont permis de découvrir un autre aspect de la ville de Port-au-Prince. L'eau de pluie déferle depuis les bidonvilles sur les hauteurs, emportant avec elle les pierres, la terre, les ordures et, bien entendu, les rejets des égouts qui débordent. Les rues deviennent rapidement impraticables avec des embouteillages monstres...

Nous comptons sur votre fidèle soutien à la cantine !



Petite fête de fin d'année
et distribution du tissu
pour les uniformes

**LA DATE À RETENIR : SAMEDI 22 SEPTEMBRE, ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE À VILLENEUVE D'ASCQ (invitation ci-jointe)**



C'est quoi Timoun d'Haïti ?

* Une **association loi 1901** créée en 1995 alors que la misère sévissait déjà en Haïti, bien avant le séisme du 12 janvier 2010 qui a fait plus de 230 000 morts, 300 000 blessés et 1,2 million de sans-abri.

* **Plus de 20 ans de présence** en Haïti notamment dans 2 écoles :
> « Marie-Soleil » à Port-au-Prince (quartier Canapé Vert) : 3 classes maternelles, **162 inscrits en 2017**.
> « Demontreuil » : école rurale construite près de Jacmel dans le sud-ouest d'Haïti : 3 classes maternelles + 6 classes de cycle fondamental (CP > 4ème), **220 inscrits en 2017**.

Pourquoi on a besoin de vous ?

* Parce que **deux écoles comptent sur nous** dans un pays qui peine à se relever, soit plus de 380 élèves.

* Parce qu'avec **un peu d'argent, on fait beaucoup là-bas**.

Pour que les enfants suivent leur scolarité dans de bonnes conditions, **100 €** c'est :

- ✓ Un an de cantine pour un enfant, soit 75 €
- ✓ Un kit scolaire pour l'année, soit 15 €
- ✓ Le tissu pour la confection de l'uniforme, soit 10 €

Les dons à Timoun d'Haïti, association reconnue d'intérêt général, donnent droit à une réduction d'impôt dans les limites prévues par la loi (sur 100 € de don, 66 € sont déductibles de votre impôt sur le revenu).



LA CAUSE DES TIMOUNS MOBILISE...

Au nord, au sud, dans la région parisienne, on se bouge pour les enfants d'Haïti ! Merci à toutes les énergies déployées ces derniers mois pour mieux faire connaître notre association et soutenir nos actions.

Avant même les vacances, c'est un établissement scolaire, **l'école Pallu au Vésinet** dans les Yvelines, qui s'est investi dans une formidable **projet solidaire**. Ce dernier a mobilisé parents, enfants et toute une équipe éducative dans la vente d'objets confectionnés avec cœur et talent ! Résultat ? Un joli coup de pouce au budget dédié à la cantine des écoles Marie-Soleil à Port-au-Prince et Demontreuil près de Jacmel. En juin, c'est dans le Vaucluse qu'ont été organisées une paëlla festive et une expo photo visitée par les écoles des villages voisins ; puis, fin juillet, une nouvelle exposition d'artisanat rapporté d'Haïti par Francis Ghélaridi s'est tenue dans le cadre du **festival Art et Hospitalité de Viens**. La vente d'objets métalliques et de peintures haïtiennes a été boostée par la présence de nombreux touristes. Petites rivières, réels effets pour améliorer le quotidien des enfants des deux écoles !

PROJET COMOSEH : PAS SANS VOUS !

L'école rurale de Demontreuil a été retenue dans le cadre du projet COMOSEH (CONtribution à la MODernisation du Système Educatif Haïtien), porté par l'Agence Française de Développement. Elle prévoit l'installation de panneaux solaires, d'une pompe et d'un surpresseur pour alimenter en eau le réseau. L'installation d'un Tableau Numérique Interactif vise à renforcer la qualité de l'enseignement en primaire mais aussi l'attrait de cette école qui, grâce à de meilleures recettes d'écolage (frais de scolarité) pourra gagner davantage d'autonomie financière. Un poste « formation des maîtres » est également envisagé. Timoun d'Haïti, qui devra cependant financer partiellement ce projet évalué à plus de 20 000 €, recherche sponsors, entreprises mécènes, partenaires... Toute aide de votre part est bienvenue !

Dans une **volonté de diminuer nos frais d'envoi** (et aussi parce que c'est mieux pour l'environnement !), nous préférons adresser cette lettre d'informations via e-mail. Si cela vous est possible, merci de transmettre votre **adresse mail** : contact@timounhaiti.org ou timounhaiti.sud@orange.fr